

# L'avant-port, une zone à risque sous haute surveillance



L'avant port de Bonifacio, à l'entrée du goulet, est une zone particulièrement à risque où la vitesse est limitée à 5 nœuds.

PHOTOS N.A

Le port de Bonifacio connaît actuellement son plus gros pic de fréquentation. Les anneaux affichent complets et le passage est incessant. La capitainerie, dirigée par Michel Mallaroni et son équipe, est sur le quai pour assurer la sécurité dans l'enceinte du port. Elle peut aussi compter sur le renfort de la brigade nautique de la gendarmerie d'Ajaccio, détachée en poste provisoire à Bonifacio du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, pour veiller à la sécurité en mer et notamment dans le périmètre hors des frontières du port de plaisance.

Hier, à la demande de la municipalité, la brigade nautique a ainsi assuré une opération de prévention dans la zone de l'avant-port, située à entre le phare de la Madonetta et le phare vert, à l'entrée du goulet, avant le port de commerce.

## Une zone de navigation compliquée

« Cette enceinte du port est particulièrement délicate en termes de

sécurité en raison de son ergonomie en entonnoir, de la présence d'un port de commerce et d'un trafic incessant où se croisent différentes activités nautiques motorisées », explique le directeur du port Michel Mallaroni, « cela va du jet-ski au yacht de 85 mètres en passant par les vedettes de promenades en mer et les ferrys qui relient la Corse et la Sardaigne. Un trafic à risque dans une zone compliquée dans laquelle la municipalité souhaite améliorer la sécurité notamment en faisant respecter la limitation de vitesse ».

Une vitesse limitée à 5 nœuds dans le périmètre du port de plaisance mais également en dehors dans la zone des 300 mètres du littoral dont fait partie l'avant-port. L'équipe des deux militaires de la brigade nautique embarquée à bord d'un semi-rigide aux couleurs de la gendarmerie nationale avait donc pour mission hier de sillonner cet espace de chassé-croisé, d'entrée et de sortie du port, pour aller au-devant des potentiels contrevenants. « Il est important pour nous d'avoir une

mission de prévention et de sensibilisation car les accidents sont vite arrivés, c'est aussi le souhait de la préfecture maritime », indique le gendarme de la brigade nautique, « il faut savoir que les personnes qui ne respectent pas la limitation de vitesse dans le port et l'avant-port risquent, selon la gravité de l'infraction, une suspension temporaire ou définitive de leur permis bateau de plaisance ou de leur permis professionnel et une amende pouvant aller jusqu'à plusieurs milliers d'euros, fixés par le tribunal maritime de Marseille », précise encore le militaire.

## Des comportements à risque sur le plan d'eau

Une fois sur le plan d'eau, à peine de quelques minutes suffisent pour observer les premières infractions à la vitesse dans cet avant-port. Pour aujourd'hui ce sera simplement un avertissement mais face à la recrudescence des comportements à risque la vigilance des

autorités sera constante durant la haute saison.

« Cet été nous ressentons une ambiance un peu particulière, il y a des signes de crispation qu'on ne voyait pas les années précédentes. Nous notons une tension permanente qui se manifeste aussi sur le plan de la navigation », constate Michel Mallaroni.

Les risques sur le plan d'eau augmentent avec la vitesse et sont particulièrement accentués par l'effet d'entonnoir à l'entrée du port de Bonifacio où la convergence du trafic ne doit pas laisser de place à l'erreur. Avec près d'un millier d'entrées et de sorties du port en plein été, un accident est vite arrivé surtout si on ne maîtrise pas sa vitesse. Ce risque, la capitainerie en collaboration avec la brigade nautique de la gendarmerie, veut l'anticiper à tout prix en mettant tout particulièrement l'accent sur ces opérations de prévention qui ont permis hier de sensibiliser les passagers d'une soixantaine d'embarcations de plaisanciers et de professionnels.

NADIA AMAR



Contrôle d'une embarcation par la brigade nautique de la gendarmerie qui a joué hier la carte de la sensibilisation.



Les infractions à la vitesse sont courantes dans l'avant-port où la prévention est de mise.